

Association Cantonale Genevoise de Football

Correspondance : CP 10 – 1211 Genève 8 – rue des Plantaporrêts 4 – 1205 Genève

T + 41 22 809 02 00

www.acgf.ch – acgf@football.ch



24.02.2021

COMMUNIQUE OFFICIEL n°33

CALENDRIERS

REPRISE DES CHAMPIONNATS

Compte tenu de l'annonce du Conseil fédéral du 13 janvier 2021, le programme de reprise élaboré fin décembre par l'ACGF est nul et non avenue. Il n'y aura de toute façon aucune reprise de compétition avant avril 2021 si tout va bien... Nous vous tiendrons bien entendu au courant de la suite.

ENTRAINEMENTS POUR LES JOUEURS/EUSES JUSQU'A 16 ANS

Suite à l'arrêté du Conseil d'Etat du 20 janvier 2021, la restriction de nombres pour les athlètes de moins de 16 ans a été abrogée pour le sport amateur et le sport de performance.

Dès à présent, et sous réserve de nouvelles annonces qui pourraient intervenir ces prochaines semaines, les groupes de moins de 16 ans peuvent s'entraîner sans restriction, à l'intérieur ou à l'extérieur et sans nombre maximal de personnes.

Les compétitions sont interdites.

Ceci pour autant bien sûr que les communes acceptent d'ouvrir les installations dont elles sont propriétaires et n'imposent pas une limitation de personnes.

Vous trouverez un résumé des dispositions cantonales en vigueur sous le lien suivant :

<https://www.ge.ch/actualite/coronavirus-informations-relatives-au-sport-7-20-01-2021>

MANIFESTATIONS ANNULEES

Le tournoi Futsal juniors D est annulé.

L'édition 2021 des tournois ACGF/BCGE A, B et C est annulée.

Le tournoi Footeco est annulé.

Le championnat Futsal juniors C est annulé.

Le tournoi FF-15 est annulé.

INFORMATIONS DIVERSES

CONCEPT DE PROTECTION

Vous trouverez sur le concept de protection élaboré par l'ASF

https://www.football.ch/fr/desktopdefault.aspx/tabid-4240/12078_read-253998/ pour les entraînements et les compétitions dès le 22.12.2020.

FONDS CANTONAL DE L'AIDE AU SPORT

La soumission des demandes 2021 est ouverte sur la plateforme www.fondsdusport.ch

Connectez-vous sur votre compte existant. Il vous sera demandé de valider et d'enregistrer la mise à jour de votre profil. Cliquez ensuite sur le menu « mes demandes – nouvelle demande », complétez les champs requis et cliquez sur « soumettre ». En fin de processus, un accusé de réception vous est transmis par email, indiquant le numéro de demande qui vous attribué. Vous pourrez dès lors la suivre en ligne.

Dernier délai de soumission : mercredi 31 mars 2021.

En cas de question, une permanence téléphonique est ouverte au numéro 022 327 94 60 – mardi et jeudi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00. Vous pouvez également écrire à : administration@aideausport.ch

Des discussions sont en cours entre les quatre entités du guichet unique mis sur pied en 2020 (Canton, Ville, Fonds du sport et Association des Communes Genevoises), afin de proposer éventuellement une 2ème vague de soutiens exceptionnel aux associations sportives pour pertes liées à la pandémie. Des informations parviendront à ce propos aux associations sportives au courant du premier trimestre 2021.

FACEBOOK

Notre page Facebook de l'ACGF est active :

<https://www.facebook.com/ACGF-Association-Cantonale-Genevoise-de-Football-471440539565896/> Nous mettrons régulièrement des news, photos et vidéos ; n'hésitez pas à la consulter et à nous suivre.

REPARTITION DES CLASSES D'AGE DANS LE FOOTBALL DE BASE POUR LA SAISON 2020/2021

Il y a lieu de bien tenir compte de la répartition des classes d'âge auprès des joueuses juniors et des juniors. Pour la saison 2020 / 2021 ces classes d'âge sont réparties comme suit :

Juniors A - 01.01.2001 - 31.12.2003

Juniors B - 01.01.2004 - 31.12.2005

Juniors C - 01.01.2006 - 31.12.2007

Juniors D - 01.01.2008 - 31.12.2009

Juniors E - **01.01.2010** - 31.12.2011

Juniors F - **01.01.2012** - 31.12.2013

Juniors G - **01.01.2014** - 31.12.2015

Les juniors A et B (01.01.2001 - 31.12.2005) peuvent être alignés dans les équipes d'actifs.

Les juniors B peuvent jouer dans la catégorie des juniors A, les juniors C dans la catégorie des juniors B, les juniors D dans la catégorie des juniors C, les juniors E de la classe d'âge supérieure dans la catégorie des juniors D, les juniors F de la classe d'âge supérieure (avec qualification ASF) dans la catégorie des juniors E et les juniors G de la classe d'âge supérieure dans la catégorie des juniors F.

Joueuses juniors

FF-19 - 01.01.2002 – 31.12.2005 – peuvent être alignées dans les équipes d'actives.

FF-15 - 01.01.2006 – 31.12.2009

FF-12 - 01.01.2009 – 31.12.2012

Les filles peuvent jouer dans toutes les catégories juniors des garçons. Les joueuses qui figurent dans la classe d'âge la plus jeune de leur catégorie sont également qualifiées dans la catégorie junior inférieure. Dans les groupes constitués uniquement avec des filles (championnat de filles) les joueuses plus âgées ne sont pas admises.

TOURNOIS AUTORISES PAR L'ACGF

L'ACGF rappelle aux clubs que tous les tournois en salle et en plein air doivent lui être préalablement annoncés à l'aide du formulaire « demande d'autorisation d'organiser un tournoi de football ». Ce formulaire est disponible en cliquant sur le lien suivant :

http://www.acgf.ch/Portaldata/13/Resourcess/formulaire_demande_d_autorisation.pdf

Les clubs n'ayant pas préalablement annoncé leur tournoi feront l'objet d'une amende administrative de Fr. 200.--.

Genève, le 24 février 2021/nw